

Compte-rendu de la CAP des secrétaires administratifs du 19 mars 2019

Ordre du jour

Mesures administratives :

Formation plénière 1/1

1) Approbation du projet de règlement intérieur

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité sans aucune correction.

2) Désignation des représentants du personnel à la commission de réforme

Le président rappelle le rôle de cette commission et la mission des membres qui seront désignés.

Tour de table pour les candidatures, à l'issue de ce tour de table, personne n'a été désigné, la discussion reste ouverte au sein des représentants du personnel pour désigner un candidat.

3) Validation de la liste des candidats admis après examen professionnel au grade de secrétaire administratif de classe normale au titre de l'année 2018

Aucune observation, approbation de la liste à l'unanimité

4) Titularisation de six secrétaires administratifs stagiaires de classe normale, recrutés au titre de l'année 2018 (loi Sauvadet)

Avis favorable pour les six dossiers

5) Titularisation d'un travailleur handicapé

Prolongation du contrat de cet agent amenant à un nouvel entretien avec le jury pour une prise de décision sur son dossier.

M. BONNET du bureau des personnels expose les raisons de cette décision.

L'agent n'a pas suffisamment préparé cet entretien de 15 minutes avec le jury, et de ce fait, il a été dans l'incapacité de répondre correctement aux questions posées par les membres du jury.

Les représentants syndicaux font remarquer au président que cet agent n'a pas été accompagné pour la préparation de cet entretien.

Il est convenu que le bureau des ressources humaines mettra tout en œuvre pour aider cet agent dans sa préparation, en lui proposant une formation adaptée par le biais de L'IGPDE.

Formation restreinte 1/3 - SACN

1) Validation de la liste des candidats admis après examen professionnel au grade de secrétaire administratif de classe supérieure au titre de l'année 2018

La liste est approuvée par tous les représentants syndicaux

2) Accueil en détachement de onze agents en qualité de secrétaire administratif de classe normale

Avis favorable des représentants syndicaux

3) Intégration de six agents en qualité de secrétaire administratif de classe normale

Avis favorable des représentants syndicaux

Formation restreinte 2/3 – SACS

1) Validation de la liste des candidats admis après examen professionnel au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle au titre de l'année 2018

Avis favorable des représentants syndicaux sans aucune remarque

2) Accueil en détachement de quatre agents en qualité de secrétaire administratif de classe supérieure

Avis favorable à l'unanimité

3) Intégration de quatre agents en qualité de secrétaire administratif de classe supérieure

Avis favorable à l'unanimité